

## **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement de la collectivité de Baie-des-Chaleurs, tenue le mardi 29 mai 2018, 8 h, à l'Hostellerie Baie Bleue de Carleton**

Présences : 31 personnes présentes (liste en annexe)

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT**

Sous la présidence de M. Daniel Gasse, la séance est ouverte à 8 h 13.

Le président souhaite la bienvenue à chacun, tout particulièrement aux entrepreneurs et aux représentants municipaux présents ainsi qu'à Madame Micheline Dubé, représentante de Développement Économique Canada. Il remercie les gens d'avoir répondu à l'invitation du conseil d'administration et souligne l'importance de l'assemblée générale, un moment privilégié de partage avec la communauté.

Il présente les membres du conseil d'administration de la dernière année :

Les représentants aux postes « individus » sont : Daniel Gasse, Jean-Pierre Rivière, Marie-Louis Bourdages et Michèle Leblanc ;

Les représentants aux postes « corporatifs » sont : Sabrina Mercier, Nancy Goulet, Charles Guérette et Ronald Cormier.

Les employés de la société au cours de la dernière année :

Matthew O'Reilly, Manuelle Ann Boissonneault, Lyne Lebrasseur, Mariline Lamy-Poirier, Diane Bujold, Annie Boudreau, Marjolaine Clairmont et Julie Bourdages.

#### **1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Ayant constaté qu'elle a été dûment convoquée, le président déclare l'assemblée ouverte. Il demande au secrétaire-trésorier, Jean-Pierre Rivière, de procéder à la lecture de l'avis de convocation.

#### **1.2 Vérification du quorum**

Les membres présents constituent le quorum selon les règlements de la SADC. Il y a quorum aux assemblées générales annuelles ou spéciales lorsqu'il y a 10 membres présents. Les membres habiles à voter ont reçu un carton qu'on leur demande d'utiliser en cas de vote. Il demande une résolution pour l'acceptation des non-membres à la rencontre :

aga -2018-300

Il est dûment proposé par Diane Bujold, appuyé par Maxime Cotnoir et unanimement résolu d'accepter les non-membres à la rencontre.

#### **1.3 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**

aga -2018-301

Il est dûment proposé par Ronald Cormier, appuyé par Michèle Leblanc et unanimement résolu de nommer Daniel Gasse comme président d'assemblée et Marjolaine Clairmont à titre de secrétaire d'assemblée.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Daniel Gasse fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande une proposition pour son adoption.

aga -2018-302

Il est dûment proposé par Nancy Goulet, appuyé par Ronald Cormier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 juin 2017**

Le président mentionne que les membres présents à la dernière assemblée générale tenue le 6 juin 2017 ont reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle avec l'avis de convocation. Il demande donc une proposition pour une dispense de sa lecture.

aga -2018-303

Il est dûment proposé par Michèle Leblanc, appuyé par Ronald Cormier et unanimement résolu qu'on en dispense la lecture.

Le président demande aux membres présents lors de la dernière assemblée si le procès-verbal est conforme.

aga -2018-304

Il est dûment proposé par Michèle Leblanc, appuyé par Ronald Cormier et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017 tel que rédigé.

### **4. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Au nom du conseil d'administration et des employés, je suis très fier de vous présenter le rapport annuel de cette 34<sup>e</sup> année de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Baie-des-Chaleurs. Notre organisation compte maintenant sur l'adhésion de 183 membres, individus, entreprises et organismes de la Baie-des-Chaleurs, confirmant ainsi notre engagement à soutenir le développement économique de notre région sous diverses formes.

La mise à niveau de notre planification stratégique se sera inscrite dans une approche favorisant notamment le partenariat et le réseautage. Nous avons la conviction que, dans un monde de plus en plus complexe, ce sera un atout qui nous permettra de relever les nombreux défis et d'aller plus loin dans nos réalisations.

L'environnement des services aux entreprises est en profonde mutation, et ce, notamment en raison d'une automatisation des processus de plus en plus présente et sophistiquée. Nous n'avons qu'à penser aux services offerts en ligne. Ce sont les nouvelles réalités du marché dictées, entre autres, par la présence d'une nouvelle génération moins encline aux offres de financement dites plus conventionnelles.

À cet égard, la SADC entreprendra au cours des prochaines semaines une réflexion sur son offre de services qui englobera tant le financement, l'accompagnement que le suivi technique. Par cette réflexion, nous souhaitons faciliter l'accès à nos outils et services, tout en respectant les obligations dont nous sommes tributaires par le biais de notre entente de financement avec Développement économique Canada.

Fort des résultats très significatifs réalisés par la SADC, la présente année s'amorce avec la mise en œuvre d'un projet qui pourrait être qualifié de « précurseur » dans le domaine du développement commercial et qui soulèvera sans aucun doute beaucoup d'intérêt chez nos entreprises et dont une présentation sera faite à la fin de l'assemblée.

Nous terminerons ce rapide tour d'horizon de certains faits marquants de la dernière année en remerciant tout d'abord nos précieux collaborateurs que sont les membres du Conseil d'administration dont la disponibilité, l'ouverture, la diligence et la rectitude assurent le bon fonctionnement de votre SADC. Finalement, de tels résultats ne pourraient vous être présentés sans l'expertise de nos permanents et leur implication soutenue au quotidien. C'est donc fière des résultats présentés que la SADC entreprend sa 35<sup>e</sup> année d'existence au service de sa collectivité.

### **5. RAPPORT DES ACTIVITÉS**

Le président invite la directrice générale, Mme Lyne Lebrasseur, à présenter l'ensemble des réalisations de la SADC de Baie-des-Chaleurs pour l'année 2017-2018.

Au nom de l'équipe, je suis fière de vous présenter les résultats de nos interventions,

d'autant plus que l'enquête de satisfaction réalisée par la firme SOM en 2017 indique que le taux de satisfaction de notre clientèle est de 97 % en ce qui concerne la qualité du service et de 93 % pour leur accessibilité. Un score en hausse de plus de 3 points par rapport à 2012.

C'est pour nous mission accomplie, nous sommes heureux de répondre aux besoins des entrepreneurs de chez nous. La satisfaction de notre clientèle demeure notre leitmotiv. Je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble de nos résultats dans notre rapport annuel dont vous avez reçu une copie, il est aussi disponible sur notre site internet.

La dernière année fut riche en projets puisque c'est plus de 900 000 \$ que la SADC a injectés dans la Baie-des-Chaleurs, générant des retombées économiques de plus 3,9 M\$ dans la collectivité. Les interventions en développement local et en services aux entreprises ont été majeures cette année puisqu'elles représentent 301 333 \$, soit 33 % des fonds octroyés au cours de l'année.

En ce qui concerne les Fonds d'investissement, on constate une forte augmentation des acquisitions d'entreprises, la relève est donc au rendez-vous. Nous avons contribué dans 20 projets au cours de la dernière année. On constate que, même si les montants investis sont moindres, nous avons autant de dossiers que l'an dernier et qu'ils ont davantage d'emplois liés. Tous ces investissements réalisés chaque année font que nous comptons présentement 127 prêts et un actif net des fonds de plus de 4,9 M\$. Je tiens à préciser que nos portefeuilles se portent bien grâce à nos entreprises clientes puisque c'est à même leurs remboursements que nous pouvons contribuer aux projets d'autres entrepreneurs.

On le sait maintenant, depuis 2011, les évaluations annuelles de Statistique Canada démontrent d'impressionnants résultats pour l'accompagnement offert par les SADC. La 7<sup>e</sup> étude publiée à l'été 2017 confirme que les entreprises qui font affaire avec une SADC ont un meilleur taux de survie après leur 5<sup>e</sup> année, soit 80 %, comparativement à 52 % pour le groupe témoin. Notre rapport d'activités témoigne concrètement de la qualité d'accompagnement qui constitue notre marque distinctive.

Le programme « Tactic emploi » a, quant à lui, créé 15 emplois permanents pour de jeunes diplômés dans des domaines très variés auprès d'entreprises ou d'organismes du territoire. Le développement durable de notre collectivité demeure au cœur de nos priorités. Vous trouverez un rapport de développement durable à l'intérieur du rapport annuel qui permet d'y regrouper l'ensemble des actions. Nous avons, pour une quatrième année, remis le Prix Développement durable à une entreprise de notre territoire dans le cadre du Gala de la Chambre de commerce. Cette année, c'est le CIRADD qui a reçu ce prix. Nous continuons aussi d'offrir de la formation pointue sur le sujet favorisant la mise en place d'actions concrètes et innovantes dans les entreprises et organisation du territoire.

Parmi les nouveautés de l'année, nous avons décidé d'aller plus loin dans la reconnaissance des actions en développement durable réalisées par les entreprises en leur accordant un taux réduit sur leur prêt lorsqu'il y a des actions concrètes mises en place.

Le nouveau programme « Vers un emploi » nous a permis de contribuer à l'embauche de 10 jeunes ayant des difficultés à l'emploi (Ex. : sans diplôme, sans expérience dans le domaine, frein lié à la langue ou autres). Considérant la problématique de recrutement que rencontre le milieu, nous sommes d'autant plus fiers de collaborer avec les employeurs en créant 25 emplois directs dans la collectivité, si on considère les deux programmes.

Tous ces projets et initiatives ont été rendus possibles grâce à l'implication de nos partenaires, membres et clients que je voudrais remercier. Cette belle réussite s'explique également par un travail d'équipe, des employés motivés, professionnels et impliqués ainsi qu'un conseil d'administration disponible et engagé.

Nos ententes de partenariats nous ont encore permis au cours de la dernière année d'offrir un vaste éventail de services d'accompagnement qui sont maintenant aussi accessibles à nos membres. Nous avons offert à 121 entreprises un accompagnement personnalisé dans leur développement, soit par de l'assistance technique personnalisée, par la participation à des projets spécifiques ou encore par l'approfondissement de leurs compétences, ce qui inclut l'appropriation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) qui permet de tirer profit de l'utilisation des médias sociaux.

#### **6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018**

Le président invite la vérificatrice, Madame Julie Lucier, à présenter le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et pour lequel les participants ont reçu l'état des résultats et le bilan.

Madame Lucier présente le rapport de l'auditeur indépendant qui est sans réserve et indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'organisme. Elle mentionne que la société a eu des projets pour un montant de 338 771 \$ et des charges pour 331 936 \$, ce qui lui a permis de générer un surplus. Elle mentionne que la SADC est en bonne situation financière, ce qui démontre une bonne gestion de la direction et du conseil d'administration.

Le président remercie la vérificatrice de sa présentation et demande si les participants ont des questions.

#### **7. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE 2018-2019**

Le président indique que notre firme comptable a complété la première année d'un mandat de trois ans. Le conseil d'administration recommande la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la deuxième année de son mandat.

aga -2018-305

Il est dûment proposé par Maxime Cotnoir, appuyé par Antoine Rivard-Déziel et unanimement résolu de recommander la firme Raymond Chabot Grant Thornton, à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2018-2019.

#### **8. ÉLECTION (trois [3] postes à combler)**

Le président demande à l'assemblée de nommer un président et une secrétaire d'élection ainsi que deux scrutateurs.

aga -2018-306

Il est dûment proposé par Michèle Leblanc, appuyé par Antoine Rivard-Déziel et unanimement résolu de nommer Daniel Gasse comme président d'élection, Marjolaine Clairmont comme secrétaire d'élection ainsi que Lyne Lebrasseur et Diane Bujold comme scrutatrices.

Le président d'élection mentionne que, selon les règlements de régie interne de la SADC, les personnes qui désiraient poser leur candidature pouvaient le faire en complétant le bulletin de mise en candidature qui devait être reçu aux bureaux de la SADC au plus tard le 27 avril 2018 à 16 h.

Il nomme les sortants de charge :

- Monsieur Ronald Cormier            poste corporatif, Zec Rivière Bonaventure
- Monsieur Gaël Tremblay            poste corporatif, Tremblay et Barriault, notaires inc.
- Monsieur Jean-Pierre Rivière      poste individu

#### **Deux (2) postes à combler pour les membres corporatifs :**

Nous avons reçu les candidatures de :

Madame Johannie Boucher	BMR Groupe Cormier
Monsieur Ronald Cormier	Zec Rivière Bonaventure

Le président invite les candidats à se présenter et à nous partager leur motivation à siéger au conseil d'administration. N'ayant pas reçu plus de candidatures qu'il y a de postes à combler, ils sont donc élus par acclamation.

**Un poste à combler pour les membres individus :**

Nous avons reçu les candidatures de :

Madame Johanne Fugère

Monsieur Jean-Pierre Rivière

Le président invite les candidats à se présenter et à nous partager leur motivation à siéger au conseil d'administration. Il informe que nous avons reçu deux (2) candidatures et qu'il y a seulement un poste à combler, il y aura donc élection. Les membres en règle habiles à voter ont reçu un carton qu'on leur demande d'utiliser pour le vote. On rappelle aux membres que les candidats doivent être élus à la majorité des votes. L'assemblée passe au vote secret. Les scrutatrices reçoivent les bulletins et procèdent au décompte.

Le résultat est dévoilé par une scrutatrice, le vote est égal d'un côté comme de l'autre. Il y a encore élection.

Le 2<sup>e</sup> tour de vote donne le même résultat. On demande alors aux candidats si l'un d'entre eux désire se désister. Aucun d'entre eux ne se désistant, il y a donc tirage au sort et c'est Madame Johanne Fugère qui l'emporte.

Le président félicite les nouveaux élus : Madame Johannie Boucher, Madame Johanne Fugère et Monsieur Ronald Cormier.

N'ayant pas de réunion du conseil d'administration après l'assemblée, le président souhaite obtenir une résolution afin que le mandat des officiers en cours se prolonge jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration.

aga -2018-307

Il est dûment proposé par Maxime Cotnoir, appuyé par Julie Bourdages et unanimement résolu de prolonger le mandat des officiers en cours jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Le président d'élection déclare la période d'élection close et revient aux points de l'ordre du jour.

**9. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ PARTICIPATIVE**

Le président invite Diane Bujold à présenter les résultats de l'étude de marché participative.

Commentaires :

- Léa Boissonneault mentionne que le sondage a été beaucoup apprécié.
- Antoine Rivard-Déziel demande où vont être affichés les résultats et remercie la SADC d'avoir pris en charge de réaliser ce sondage, car les données sont précieuses. Il demande de croiser les données avec les régions.
- Le président mentionne que ça ne restera pas sur les tablettes et que chaque municipalité pourra s'en servir pour sa municipalité.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant pas d'autres points, le président remercie les participants et demande une proposition pour la levée de l'assemblée.

aga -2018-308

Il est dûment proposé par Nancy Goulet, appuyé par Charles Guérette et unanimement résolu de lever la séance à 9 h 14.

---

Daniel Gasse  
Président d'assemblée

---

Marjolaine Clairmont  
Secrétaire d'assemblée

## Annexe A

Liste des présences de l'assemblée générale annuelle tenue le mardi 29 mai 2018

### **Membres Individus :**

Annie Boudreau  
 Marjolaine Clairmont  
 Diane Bujold  
 Lyne Lebrasseur  
 Michèle Leblanc  
 Jean-Pierre Rivière  
 Daniel Gasse  
 Julie Bourdages  
 Johanne Fugère

### **Membres corporatifs et emprunteurs :**

Maxime Cotnoir .....	Cotnoir Consultation
Christian Leblanc.....	Maire Municipalité de Maria
Denis Bujold .....	SARGIM
Isabelle Bourque .....	MRC Bonaventure
Sébastien Cayouette.....	MRC Bonaventure
Léa Boissonneault .....	Chambre de Commerce BDC
Gaétan Bernatchez.....	MRC Avignon
Linda Barriault.....	Desjardins Entreprises
Ronald Cormier .....	ZEC Rivière Bonaventure
Nancy Goulet.....	Chouette Évènement
David Bourdages .....	CIRADD
Sandra McNeil.....	CIEU-FM
Johannie Boucher.....	BMR Groupe Cormier
Lyne Arsenault .....	Leblanc, Bourque, Arsenault
Antoine Audet.....	Ville de Carleton-sur-Mer
Ghislain Michaud .....	Maire Municipalité de St-François d'Assise

### **Non membres**

Julie Lucier.....	Raymond Chabot Grant Thornton
Micheline Dubé.....	Développement économique Canada
Antoine Déziel.....	Député fédéral Rémi Massé
Irvin Molloy .....	Desjardins Entreprises
David Felker.....	CEDEC
Tom Eden.....	CEDEC